

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 27 NOVEMBRE 2024

à 18H00

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept novembre, le comité syndical convoqué le 20 novembre 2024 s'est réuni au siège du SIVOM à Rieux, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur ESQUIROL Jean Marc.

PRÉSENTS : M. MANFRIN Jean-Marc, M. ROSELLO José, M. ROUJAS Jean-Eudes, M. RESPAUD Jean-Marc, M. DELCROIX Bernard, Mme DOUYLLIEZ Marion, M. ESQUIROL Jean-Marc, M. BABY Jacques, M. NAYLIES Charles, M. JOSSE Miguel, M. CHALDUC Jean, M. CAZAUX Jean-Michel, Mme MASSE Magali, M. LEFEBVRE Patrick, M. CORNET Olivier, M. MASSIP Cyril, M. DEJEAN Michel, M. DEVIC Jean-Marc, Mme VEZAT-BARONIA Maryse, M. CARON-JOURDA Yves, M. CHAGNE Patrick, M. PERSILLON Cyrille, M. PICARD Serge, M. SANTA-CRUZ Roger, Mme SEGALA Laetitia

ABSENTS, EXCUSES : Mme JEAN Sophie, Mme PORQUERAS Carole, Mme VIDAL Marie-Françoise, M. CAILLET Pierre

Secrétaire : M. CARON-JOURDA Yves

N° 1 Compte rendu du précédent comité syndical du 16.10.2024

Pas de remarque sur ce compte rendu.

Avis favorable à l'unanimité

N° 2 Restauration

Le Président présente le bilan du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 :

ETAT DU 01/09/23 AU 31/08/24						
DEPENSES			RECETTES		RECETTES - DEPENSES	
<i>CH 11</i>	Charges à caractères général	272 124,85 €	<i>CH 70</i>	Produits	374 747,86 €	102 623,01 €
<i>CH 12</i>	Charges de personnel	152 866,84 €	<i>CH 13</i>	Atténuations de charges	4 959,24 €	- 147 907,60 €
<i>CH 65</i>	Autres charges	3 043,14 €	<i>CH 75</i>	Autres produits	7 345,63 €	4 302,49 €
<i>CH 21</i>	Acquisition matériel					
	TOTAUX	428 034,83 €		TOTAUX	387 052,73 €	- 40 982,10 €

Il rappelle que dès le début de l'année 2025 il faudra entamer un gros travail de réflexion afin de repenser le service de restauration au-delà de l'aspect financier, le contrat avec la société Scolarest arrivant à terme au 29 août 2025.

Décision Modificative

Afin de procéder aux écritures d'amortissements restantes, il convient d'adopter la décision modificative ci-dessous :

Objets : virement de chapitre à chapitre

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		28188 (040) : Autres	638,23
			638,23

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6156 (011) : Maintenance	-638,23	75888 (75) : Autres	-638,23
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	638,23		
	0,00		-638,23
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Avis favorable à l'unanimité

Modification de la délibération du 3 juillet 2024

Lors de l'actualisation des tarifs restauration au 1^{er} septembre 2024, le tarif du plateau repas était maintenu à 9,80€. Cependant ce dernier étant facturé 10,44€ par Scolarest, il convient de modifier la délibération pour harmoniser les prix.

Avis favorable à l'unanimité

N° 3 Camping

Le Président présente la tendance du 1^{er} janvier 2024 au 31 octobre 2024 :

Dépenses => 168 171,57€ ;

Recettes=> 190 059,11€.

La Gérante présentera le bilan de l'année 2024 en début d'année 2025.

Coco sweets

Le contrat de location des Coco sweets arrive à terme le 05/08/2025. Actuellement, le chiffre d'affaires est inférieur au loyer.

Une réflexion sur un rachat à 1 800,00€ HT négociable par Coco sweets ou une reprise en septembre/octobre est à mener.

Logo

Afin de moderniser, épurer et contribuer à l'image de marque des structures touristiques, le Président propose de choisir un nouveau logo parmi les trois propositions qui avaient été envoyées avant la réunion :



TRÈS ILLUSTRATIF

INDIQUE LE CÔTÉ NATURE

**PRÉSENCE D'OISEAUX
DIFFÉRENTS**

**REPRÉSENTE LES PAYSAGES
DU VOLVESTRE**

BLEU : EAU CIEL CONFIANCE

VERT : NATURE VÉGÉTATION REPOS

JAUNE : SOLEIL LUMIÈRE DYNAMISME

ORANGE : LOISIR ÉNERGIE

7 votes Pour



Simple

Stylisé

Axé sur la nature

Calme

Sérénité

BLEU : EAU CIEL CONFIANCE

VERT : NATURE VÉGÉTATION REPOS

JAUNE : SOLEIL LUMIÈRE DYNAMISME

ORANGE : LOISIR ÉNERGIE

1 vote Pour



6 LIGNES : 6 LOGEMENTS
TENTE / MOBILE-HOME / CHALET / COCO-SWEET / CARAVANE / CAMPING-CAR

BLEU : EAU CIEL CONFIANCE
VERT : NATURE VÉGÉTATION REPOS
JAUNE : SOLEIL LUMIÈRE DYNAMISME
ORANGE : LOISIR ÉNERGIE

TRIANGLE : TENTE TOIT MONTAGNE

2 TRIANGLES : 6 FACETTES

LIGNES : HORIZON PAYSAGE DIRECTION

15 votes Pour

N° 4 SSIAD

Le Président propose d'augmenter le tarif de la Halte Répit de 8,00€ à 10,00€ par séance, cette hausse est justifiée par l'augmentation des coûts de fonctionnement (personnel, énergie, transports, ...).

Avis favorable à l'unanimité

Il rappelle que le service fonctionne grâce à l'aide de bénévoles, afin de renforcer l'équipe, un flyer a été envoyé aux communes pour diffusion le 14/11/2024.



LA HALTE DU VOLVESTRE

En soutien des professionnels de la Halte du Volvestre, **vous participez aux activités proposées** aux bénéficiaires : sorties socio-culturelles, jeux ludiques, expositions, promenades... Grâce à votre présence vous permettez aux aidants un temps de répit.

Si vous êtes disponible ponctuellement les
MARDIS OU JEUDIS après-midi
(de 13h30 à 17h00)

Merci de nous contacter
au **05 61 90 86 36** (choix n°1)

40 Chemin de Chantemesse - 31310 Rieux-Volvestre



N° 5 Assurance statutaire

Le Président rappelle que le SIVOM participera à la mise en concurrence pour l'obtention d'un contrat groupe 2026-2029.

N° 6 Vente de petit matériel

Le Président propose de vendre :

- A la commune de Saint Julien 85,42€ de vaisselle ;
- A la commune de Rieux Volvestre 100,00€ un comptoir en inox.

Avis favorable à l'unanimité

N° 7 Planning des réunions 2025

Le planning des réunions 2025 a été envoyé avec la convocation : on reste sur le même principe de programmation que les années précédentes.

N° 8 Questions diverses

Création de postes

Il convient de créer :

- 1 poste saisonnier d'Infirmière IDEC à 29h00 hebdomadaire du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 ;
- 1 poste de Rédacteur réservé à la promotion interne du 2^{ème} semestre 2024.

Avis favorable à l'unanimité

Droit de passage pour la parcelle A214 à Bax

Le Président rappelle que le Comité a voté favorablement la vente d'une partie de la parcelle A214 à Bax. Il convient d'accorder à l'acquéreur un droit de passage sur la partie de la parcelle restante mise à disposition du Conseil Départemental. Cela se fera par conventionnement.

Avis favorable à l'unanimité

Parcelles Lavelanet de Comminges

Le Président informe qu'il a reçu Madame et Monsieur PINARELLO Alexandre car intéressés par l'acquisition des 16,5184 hectares de parcelles côté Paillac à Lavelanet de Comminges. Actuellement en contrat de fermage avec Madame FABRE Chloé.

Avis favorable à l'unanimité

Les parcelles sont estimées par la Safer entre 8 000,00€ et 10 000,00€ l'hectare. Le Comité décide de fixer un prix de vente, fourchette haute 165 000€, fourchette basse 150 000,00€.

Avis favorable à l'unanimité

Appartement mise à disposition de la Mas Azuré

Le Président rappelle que l'appartement se situant au-dessus des bureaux du SAAD et du SSIAD est mis à disposition de la Mas Azurée. Ces derniers ont décidé de résilier la convention au 31/12/2024.

Le Président propose de mettre à la location l'appartement, en priorité pour les agents du SIVOM.

Avis favorable à l'unanimité

Il convient de fixer le montant du loyer, celui-ci incluant l'eau et l'électricité. Compte tenu de la surface et du montant des locations actuelles, le Président propose 600,00€ par mois.

Avis favorable à l'unanimité

Fin de séance à 19H00.

